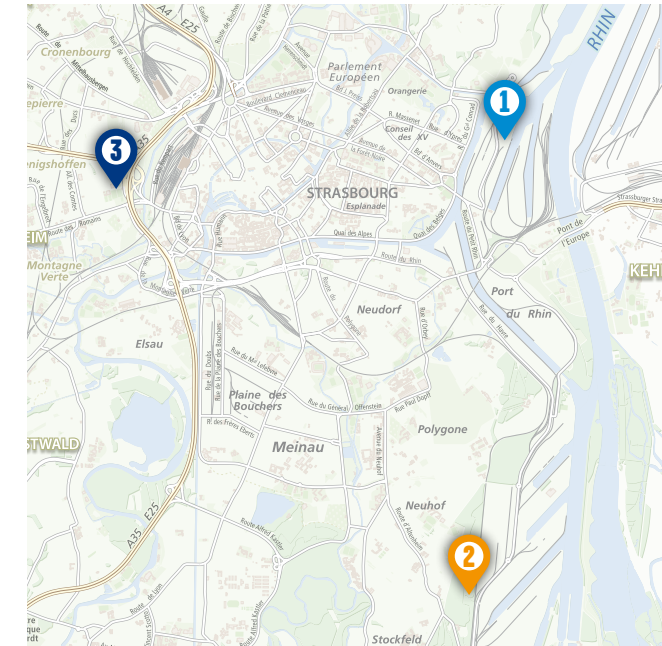


# OÙ LES DÉPOSER ?

3 sites spécialisés accueillent vos déchets dangereux des ménages.



	1 SUEZ	2 SUEZ	3 ENVIE
lundi	8h30 à 12h30		
		13h30 à 17h30	
fermé le mardi			
mercredi	8h30 à 12h30		8h30 à 12h30
		13h30 à 17h30	13h30 à 17h30
fermé le jeudi			
vendredi	8h30 à 12h30		
		13h30 à 17h30	13h30 à 17h30
samedi	8h30 à 12h30	8h30 à 12h30	8h30 à 12h30
	13h30 à 17h30	13h30 à 17h30	13h30 à 17h30

# DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES



N°Infos déchets:  
**03 68 98 51 90**  
.....  
[objectifz.strasbourg.eu](http://objectifz.strasbourg.eu)



# RÉDUIRE LES DÉCHETS DANGEREUX, LES BONS GESTES À ADOPTER :

## À LA MAISON

J'utilise une **ventouse** ou un furet pour déboucher les canalisations.



J'utilise le **vinaigre blanc** pour désinfecter, détartrer, faire briller... (ne le mélangez jamais avec de l'eau de Javel).



J'utilise le **bicarbonate** de soude pour neutraliser les odeurs, nettoyer les surfaces,



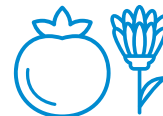
Retrouvez d'autres astuces dans le « guide des produits naturels » sur [objectifz.strasbourg.eu](http://objectifz.strasbourg.eu)

## AU JARDIN

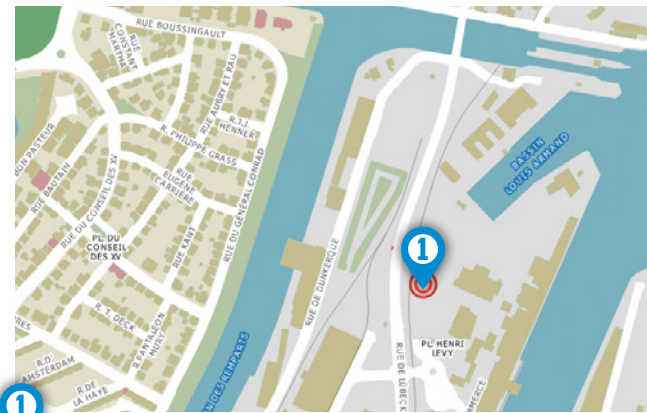
Je **composte** et je **paille** pour avoir un sol riche et sain.



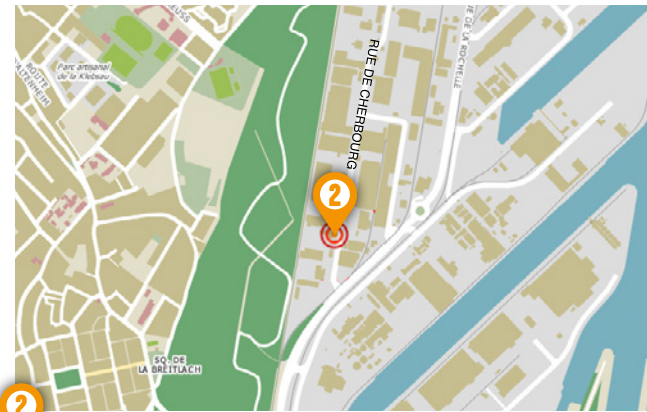
Je plante du **basilic** ou des **œillets d'Inde** à côté de mes tomates pour éviter les maladies.



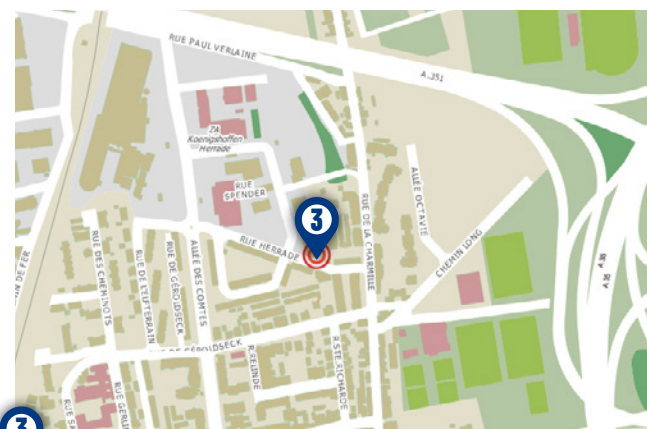
Et bien d'autres astuces sur le blog « Club relais jardin et compostage »



**SUEZ** 1b place Henry Levy, Roberstau (port du Rhin)  
Renseignements : 03 88 60 05 64



**SUEZ** 22 rue de Cherbourg, Neuhof (port du Rhin)  
Renseignements : 03 88 66 14 03



**ENVIE** 6 rue Herrade (Koenigshoffen)  
Renseignements : 03 88 10 04 30

# DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

Dans la famille des déchets, il y en a qui sont particulièrement nocifs pour l'environnement. Il s'agit de produits domestiques, d'entretien ou encore de bricolage comme les restes de peinture, les pesticides, les solvants, les décapants...

## LES RECONNAÎTRE

La plupart des déchets dangereux sont reconnaissables par les pictogrammes de danger.



## LES MANIPULER

Lisez le mode d'emploi, respectez les dosages préconisés et protégez-vous.

## APRÈS UTILISATION

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets dangereux ne doivent pas être jetés à la poubelle, dans les éviers ou les toilettes, mais doivent être apportés sur des sites de collecte spécialisés. Les déchets seront ensuite dirigés vers des filières de traitement adaptées.

# DÉCHETS ACCEPTÉS

## ACCEPTÉS SUR LES 3 SITES

### Entretien véhicule

Antigel, filtre à huile, liquide de refroidissement...



### Entretien piscine

Chlore, désinfectants de piscine, régulateur PH...



### Entretien maison et autres

Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, acides, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou appât, raticide rodenticide, combustibles,...



### Bricolage et décoration

Enduit, colle, mastic, résine... Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs...



### Entretien jardin

Engrais non organique, anti-mousses et moisissures, herbicide, fongicide...



### Amiante-ciment



### Extincteurs



### Douteux sans étiquettes



## ACCEPTÉS UNIQUEMENT SUR CERTAINS SITES

### Bouteilles et cartouches de gaz



### Produits pyrotechniques



## BON À SAVOIR

**30 kg APPORTS LIMITÉS À 30 KG PAR AN PAR FOYER**, étant entendu que lors d'un apport un usager pourra avoir différents produits.

**AMIANTE-CIMENT** : elle doit être déposée filmée ou en sac transparent fermé hermétiquement.

**IDENTIFICATION DES PRODUITS** : s'ils ne se trouvent pas dans leur contenant d'origine, il est important d'**identifier vos produits sur leur emballage** (inscription au marqueur ou étiquette). Cela permettra aux agents des déchetteries de trier correctement et d'éviter ainsi les accidents causés par le mélange de produits chimiques dangereux incompatibles.

## DÉCHETS INTERDITS

- > les déchets issus de l'activité économique, commerciale, artisanale, hospitalière
- > les déchets ne figurant pas dans la liste ci-dessus